

Conditions d'admission 2025-2026

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion (FWEG)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Admission candidat hors union européenne

Avant de soumettre son dossier, le candidat doit lire attentivement le règlement des admissions 2025-2026 et le guide de l'admission disponibles à la page [S'inscrire - Etudiant hors Union Européenne - Université de Mons \(umons.ac.be\)](#)

En soumettant son dossier, le candidat a pris connaissance du guide de l'admission et adhère au règlement des admissions 2025-2026.

Le candidat dont le dossier a été accepté ne peut être inscrit que s'il est présent sur le territoire belge au plus tard le 30 septembre. Aucune prolongation de la date de validité du formulaire ne sera accordée. Le « formulaire standard » est valable **jusqu'au 30 septembre inclus** (Art. 9 du règlement des admissions). Toute demande d'inscription tardive sera considérée comme irrecevable.

Critères académiques généraux pour l'admission 2025-2026

Pour l'ensemble des candidats

- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets et les dossiers hors délais seront refusés.
- Les frais de dossier doivent être payés selon les indications reprises sur le site web.
- L'authenticité des documents fournis sera vérifiée. Toute falsification de document entraînera l'annulation de l'admission et une procédure pour fraude.
- La lettre de motivation personnalisée exigée dans le dossier doit être, de préférence, dactylographiée et rédigée en langue française (ou éventuellement en langue anglaise, si le cursus visé est dispensé en anglais).
- Le jury prend également en compte le contenu de la lettre de motivation personnalisée jointe au dossier d'admission et examine, via l'intérêt formulé par le candidat pour le domaine d'études, la filière ou le métier visé, si la formation sollicitée correspond à son projet professionnel et personnel et si celle-ci est en adéquation avec son profil et sa formation précédente éventuelle.

Bachelier (1er cycle)

(y compris pour les candidats aux examens d'admission aux études universitaires) :

Conditions d'admission 2025-2026

- La demande d'admission doit être introduite dans un délai de 5 ans après l'obtention du diplôme secondaire à l'étranger (baccalauréat, diplôme d'Etat...). Ce critère ne s'applique que pour les étudiants qui n'ont pas encore obtenu au minimum un diplôme de 1er cycle.
- Une moyenne de 13/20 au diplôme secondaire est requise (en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » est requise au minimum. A défaut de mention et/ou de note, le dossier sera transmis à la Faculté). Par ailleurs, seules les notes A, B et C sont considérées comme suffisantes pour répondre au 13/20 dans les matières reprises au « 'Advanced Level – General Certificate of Education » (titre émis à l'issue des études secondaires supérieures dans le système éducatif britannique, dans certains pays du Commonwealth et d'autres pays). Le candidat ne peut avoir obtenu une note autre que A, B et C pour répondre aux critères académiques exigés pour l'admission au grade de bachelier.
- Les candidats HUE répondant aux [critères d'assimilation](#) ne sont pas concernés par les critères académiques généraux ou spécifiques fixés par les facultés.
- Avoir déjà obtenu au moment de l'introduction de la demande d'admission, une décision d'équivalence* au CESS donnant accès au cursus envisagé. Je dois veiller à fournir l'équivalence en cours de validité. Dans le cas d'une équivalence provisoire, en cours de validité, l'attestation visa permettant d'introduire la demande de visa auprès du consulat compétent ne sera délivrée qu'après réception de la preuve que le nécessaire a été entrepris pour obtenir l'équivalence définitive.

Exceptions à cette règle :

- le candidat HUE résidant sur le territoire belge (n'ayant pas besoin d'un VISA d'études) pouvant être admis sous réserve de la réussite du DAES ou de l'examen d'admission aux études de 1er cycle de l'enseignement supérieur.

*** L'avis des experts n'est pas une décision d'équivalence, ni une équivalence provisoire.**

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

Admission au grade de Bachelier Candidat hors union européenne

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

En plus des critères académiques généraux, le candidat devra répondre aux critères spécifiques de la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion – FWEG :

1. Connaissance en langue française

L'attestation ou le diplôme délivré.e par l'un des organismes repris dans le tableau ci-dessous confirmant le niveau minimum requis en langue française ou, à défaut, la preuve d'inscription au test ou au diplôme sera joint.e au dossier au moment de le soumettre.

Tout autre document ne sera pas accepté pour justifier le niveau en langue française à l'exception de la dispense accordée au titulaire d'un diplôme, dont l'enseignement a été dispensé en majoritairement français, obtenu dans l'enseignement secondaire, ou supérieur ou universitaire public ou privé sous tutelle d'une université publique. Le candidat joindra au dossier une attestation de l'établissement mentionnant que l'enseignement était majoritairement en français.

Le test ou diplôme devra être présenté avant le 30 mai et le résultat sera envoyé à service.admissions@umons.ac.be avant le 15 juin en indiquant dans l'objet du mail : « Résultats test de langue + Référence du dossier d'admission ».

Test - Diplômes	Niveau minimum requis
TCF (Tout public) (Test de connaissance du français) datant de maximum 2 ans	B2
DEL (Diplôme d'études en langue française)	B2
DALF (Diplôme Approfondi de langue française)	C1

2. Admission au bloc 1 de Bachelier

Le candidat ayant obtenu un diplôme de 1^{er} cycle dans l'enseignement supérieur devra introduire sa demande d'admission dans un délai de 3 ans après l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle ou de 2^{ème} cycle.

Si l'établissement ne délivre pas de diplôme ou d'attestation de réussite à l'issue de 3 années d'études (Par exemple : ENCG au Maroc ou ENSSEA en Algérie), le candidat veillera à fournir une attestation délivrée par l'établissement le justifiant.

3. Admission au-delà du bloc 1 de Bachelier

- Le candidat aura au moins obtenu un diplôme de 1^{er} cycle dans le domaine des sciences économiques et de gestion (3 années d'études supérieures et/ou 180 crédits) obtenu en maximum 5 ans (consécutifs ou non)

Si l'établissement ne délivre pas de diplôme ou d'attestation de réussite à l'issue de 3 années d'études (Par exemple : ENCG au Maroc ou ENSSEA en Algérie), le candidat veillera à fournir une attestation délivrée par l'établissement le justifiant.

- La demande d'admission doit être introduite dans un délai de 3 ans après l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle ou de 2^{ème} cycle
- Pour au moins 3 années d'études supérieures prises en compte pour l'admission, il sera exigé, sans dérogation possible, une moyenne annuelle minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » ou un résultat équivalent *

* Relevés de notes par semestres : la moyenne annuelle des notes par semestres doit être de minimum 12/20 ou mention « assez bien » en l'absence de note chiffrée.

La Faculté refusera la demande si, au moment de l'analyse, le dossier ne comporte pas le diplôme requis. Elle n'acceptera donc pas de dossier « sous réserve de la réussite de l'année cours ».

Les demandes ne respectant pas l'ensemble des critères précités seront refusées lors de la première analyse par le service admissions.

4. Evaluation du parcours académique par le jury de la faculté pour une admission au-delà de la BAB1

➤ L'enseignement supérieur suivi aura été dispensé en présentiel, dans un établissement d'enseignement supérieur ou universitaire public ou privé sous tutelle d'une université publique. Dans le cas d'un établissement privé, il est obligatoire que le candidat en apporte la preuve ou identifie la tutelle sur les documents joints au dossier afin d'éviter un refus d'admission.

➤ Le parcours académique dans l'enseignement supérieur doit comprendre au moins les cours suivants (ou similaires) pour une admission au-delà du bloc 1 de Bachelier :

Mathématiques, statistique et économie, avec une note minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » ou un résultat équivalent.

Le jury de la faculté peut refuser de prendre en considération le diplôme obtenu s'il est trop éloigné de la formation ou du domaine de 1^{er} cycle requis ou si le parcours du candidat ne comprend pas des matières de bases suffisantes (Se référer à la grille des cours [bachelier FWEG](#) (onglet : « voir la grille des cours »)).

IMPORTANT

CHOIX DU CURSUS

Le candidat veillera à se référer à la liste ci-dessous des cursus disponibles pour les admissions. Lors de l'inscription définitive, le cursus auquel le candidat sera inscrit correspondra à celui choisi lors de la demande d'admission.

Aucun changement de cursus ou de site ne sera autorisé.

Nous encourageons le candidat à prendre connaissance du [programme](#) des études de 1^{ème} cycle (onglet : « voir la grille des cours ») afin de choisir le bon cursus et site dès l'introduction de la demande d'admission.

Cursus	Site	Horaire
Bachelier Sciences de gestion	Mons	Jour
Bachelier Sciences de gestion	Charleroi	Jour
Bachelier Sciences économiques et de gestion	Mons	Jour
Bachelier Ingénieur de gestion	Mons	Jour

En cas de reconduction de candidature d'un dossier d'admission accepté l'année académique précédente, la demande sera soumise aux nouveaux critères d'admission.

Il est recommandé au candidat de prendre connaissance du [Règlement des admissions](#), du [Guide de l'admission](#) et des différents [règlements](#).

La [FAQ](#) du service inscriptions/admissions permettra également d'apporter des réponses à d'éventuelles questions.

Les titulaires d'un GCE (Cameroon General Certificate of Education) sont invités à joindre le transcript (notes converties sur 20).

Le dossier de candidature fera l'objet d'une analyse et d'une évaluation par le jury de la Faculté, les demandes de valorisation ou de dispense sur la base du parcours académique ou professionnel ne seront pas prises en considération.

La demande d'équivalence doit être introduite auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) : [Equivalence diplôme de l'enseignement secondaire](#).

Les dates limites du dépôt de dossier sont :

Etudiants non-résidents sur le territoire belge et ayant besoin d'un VISA d'études : 31 mars

Etudiants HUE résidents sur le territoire belge (n'ayant pas besoin d'un visa) : 31 août

En cas d'acceptation, le candidat devra être présent sur le territoire belge et finaliser sa demande d'inscription au plus tard le 30/09.

« Article 17. §1er (Règlement Général des Etudes).

(.....) :

- Les étudiants HUE qui ont été acceptés dans le cadre d'une procédure d'admission et qui ont obtenu un visa d'études doivent finaliser leur inscription dès leur arrivée sur le territoire et au plus tard le 30 septembre.

La date du 30 septembre correspond à la date limite de validité du « formulaire standard – annexe 1 » délivrée par l'Université 30 pour l'introduction d'une demande de visa. Aucune dérogation à cette date du 30 septembre ne sera accordée, quel que soit le motif invoqué. »

INFORMATIONS UTILES

Gestion administrative du dossier

Le dossier est réceptionné par le service inscriptions/admissions qui vérifie si celui-ci est complet et répond aux critères généraux et au.x critère.s spécifique.s. S'il est recevable, il est transféré à la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion. La Commission du Jury de la Faculté chargée de l'admission aux études établira, en cas d'acceptation, les conditions d'accès. Le service inscriptions/admissions transmettra au candidat, dans les meilleurs délais, la décision et assurera la suite de la procédure (service.admissions@umons.ac.be).

Organisation des études

Les cours de bachelier sont principalement dispensés en français (voir programme de [bachelier](#)).

Le cursus de Bachelier comprend, en plus de l'anglais, un cours de deuxième langue au choix : espagnol ou néerlandais. Pour le bon déroulement des apprentissages, si le candidat est admis au-delà du bloc 1 de Bachelier, il est vivement conseillé d'avoir acquis les bases nécessaires en langue anglaise et néerlandaise ou espagnole.

Les cours prévus au 1er quadrimestre débutent aux environs du 15 septembre. De nombreux cours sont évalués de manière continue et ce, dès les premières séances. Aucune faveur liée aux enseignements et aux évaluations ne pourra être demandée par les étudiants qui, du fait des démarches liées à l'admission, arriveront au-delà du 15 septembre. Pour le bon déroulement de vos études, nous vous conseillons de nous rejoindre dès la rentrée.

Afin d'accompagner et de fournir les informations utiles au candidat pour débiter ses études à la Faculté Warocqué, nous l'invitons à se présenter au secrétariat des études dès que la procédure d'inscription est finalisée.